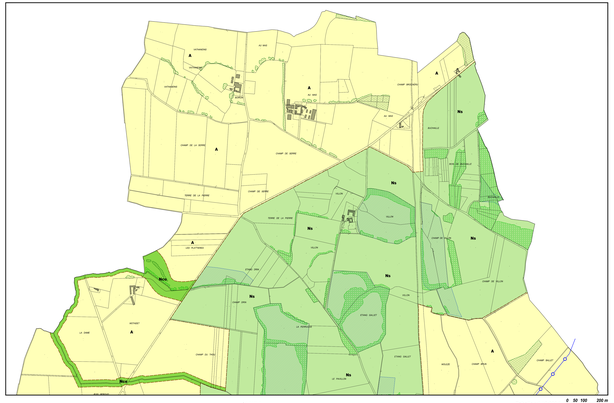

Echelle : 1 / 5 000 e

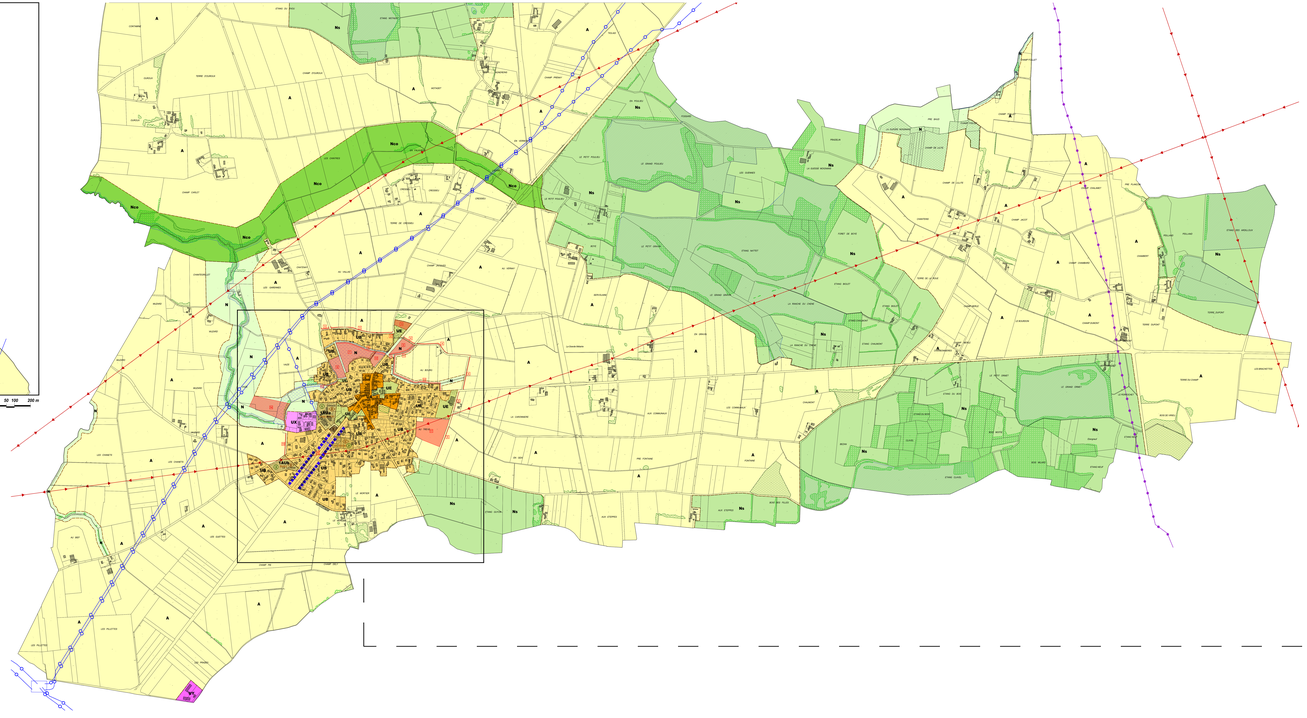

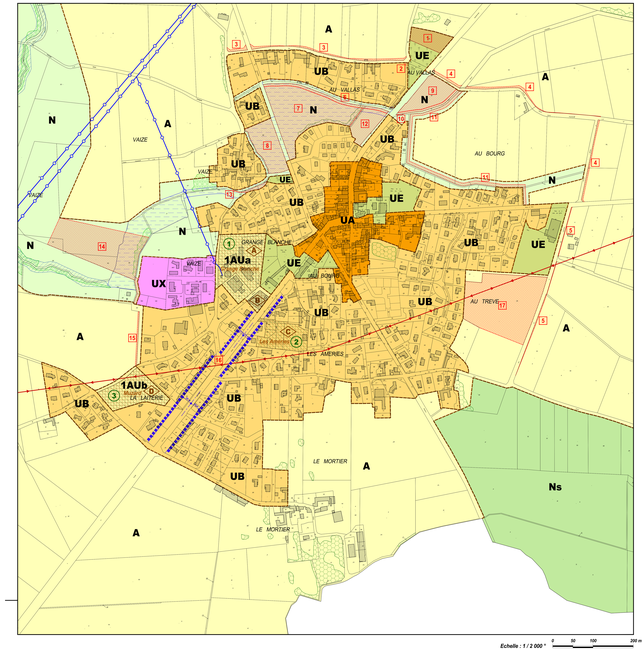

Echelle : 1 / 2 000 e

LÉGENDE

ZONES URBAINES

- UA — Zone du centre village
- UB — Zones périphériques
- UE — Zone d'équipements
- UX — Zone artisanale
- UV — Zone d'activités des Prades

ZONES A URBANISER

- 1AUa — Zone d'urbanisation programmée
- 1AUb — Zone A LAIRIERE

ZONES NATURELLES

- Nns — Zone naturelle et forestière
- Nc(s) — Secteur de protection des corridors écologiques
- Ns — Secteur de protection des biotopes

ZONES AGRICOLES

- A — Zone agricole

Espaces boisés classés

Risques d'inondations

Ligne d'implantation

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Repérage des orientations d'aménagement et de programmation

Numéro des orientations d'aménagement et de programmation — 1

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS (voir la liste ci-contre)

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, espaces verts et aux espaces nécessaires aux continuités écologiques

Numéro de l'emplacement — 1

MIXITE SOCIALE (voir la liste ci-contre)

Secteur de mixité sociale dans lequel des logements doivent être réalisés en vertu de l'article 10 du code de l'urbanisme

Emplacement réservé en vue de la réalisation de programmes de logements

Numéro de l'emplacement — 2

PATRIMOINE PROTEGE

Article L 123-1-5 du code de l'urbanisme dans sa version en vigueur lors de l'approbation du PLU

Bâtiments

Secteurs humides

Ligne électrique à haute tension

Canalisation de gaz

Canalisation d'hydrocarbure

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, AUX ESPACES VERTS ET AUX ESPACES NÉCESSAIRES AUX CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Numéro de l'emplacement	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Extension du cimetière	Commune	2 000 m²
2	Aménagement du carrefour sur la Vallée aller du Forgeron	Commune	1 000 m²
3	Élargissement à 7 mètres de la rue de Vallée	Commune	2 000 m²
4	Élargissement à 7 mètres du chemin de la Scierie	Commune	1 000 m²
5	Élargissement à 7 mètres du chemin de la Concordée	Commune	1 000 m²
6	Aménagement du Bief de Vaise	Commune	1 000 m²
7	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	2 000 m²
8	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	1 000 m²
9	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	2 000 m²
10	Extension du foyer	Commune	2 000 m²
11	Chemin d'entrée et élargissement du hameau de Bief de Vaise	Commune	2 000 m²
12	Aire de stationnement vaginaliste	Commune	1 000 m²
13	Extension du Bief de Vaise	Commune	2 000 m²
14	Nouvelle station de traitement des eaux usées et accès	Communauté de Communes Bresse Saône Doubs	2 000 m²
15	Aménagement carrefour sortie du hameau de Vaise	Commune	1 000 m²
16	Aménagement du carrefour rue de Vaise route de Villeneuve	Commune	1 000 m²
17	Bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	2 000 m²

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS EN VUE DE LA RÉALISATION DE PROGRAMMES DE LOGEMENTS

Numéro de l'emplacement	Programme de logements	Superficie
A	Réalisation d'un programme de logements comprenant au minimum 50 logements locatifs sociaux dont au moins 30 % au moins de logements en accession sociale	1a 00 m² entière
B	Réalisation d'un programme de logements comprenant au minimum 5 logements locatifs sociaux	1 000 m² entière
C	Réalisation d'un programme de logements comprenant au minimum 5 logements locatifs sociaux	1 000 m² entière
D	Réalisation d'un programme de logements comprenant au minimum 5 logements locatifs sociaux	1 000 m² entière

COMMUNE DE
VILLENEUVE
PLAN DE ZONAGE

PLU — plan local d'urbanisme — Département de l'Ain

4

Prescrit le : 05.12.2000
Approuvé le : 19.02.2019

Jobb: GEROMADET